



COMMUNE DE BOREX

---

## Préavis municipal n° 15 - 2017

---

Au Conseil Communal de Borex

concernant

**Exercice 2016**  
**Rapport de gestion et comptes**

Municipal responsable

**Monsieur Jean-Luc VUAGNIAUX**  
**Syndic**

Monsieur le Président,  
Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers,

## INTRODUCTION

Conformément aux dispositions légales, en particulier les articles :

- 93c, alinéa 2, de la Loi du 28 février 1956 sur les Communes, état au 1<sup>er</sup> juillet 2013 (LC);
- 34 et ss. du Règlement sur la comptabilité des Communes du 14 décembre 1979 (RCCom), état au 1<sup>er</sup> juillet 2006 ;
- 92 du Règlement du Conseil communal de Borex du 24 juin 2015 ;

nous vous présentons ci-après le rapport de gestion de la Municipalité et les comptes 2016 de la Commune de Borex que nous soumettons à votre approbation.

## ADMINISTRATION GENERALE

- **Autorités communales**

- a) **Renouvellement**

2016 fût une année particulière puisqu'elle vît, comme chaque cinquième année de législature, le renouvellement des autorités communales de notre canton. Ainsi pour Borex, il s'est agit d'élire les 35 membres et 10 suppléants du Conseil communal - opération réalisée en deux tours de scrutin. Quant à l'élection des cinq membres de la municipalité, deux tours furent également nécessaires pour réélire les quatre membres sortants au premier tour tout d'abord, soit Mme G. Genoud et MM. B. Mury D. Gallay et J.-L. Vuagniaux, puis au second tour, une nouvelle candidate déclarée en la personne de Mme C. Berger. L'élection du syndic fût tacite, M. J.-L. Vuagniaux étant seul candidat à sa réélection.

- b) **Inspection par la Préfecture**

L'inspection annuelle de la commune par la préfecture s'est déroulée, conformément à l'art. 141 LC, le 20 septembre 2016. Ainsi, le Président et la secrétaire du Conseil Communal, le Syndic, les Municipales et Municipaux ainsi que les Secrétaires municipales et le Boursier ont pu être entendus sur la marche des affaires communales. La tenue des registres de procès-verbaux et autres registres communaux, ainsi que les comptes, ont également été consultés par cette autorité.

- **Conseil communal**

Le Conseil communal a tenu 5 séances durant l'année 2016 : les 15 février, 25 avril, 13 juin, 03 octobre et 05 décembre 2016 et s'est prononcé sur 20 préavis (45-2016 à 54-2016 pour la législature 2011-2016 et 01-2016 à 11-2016 pour la législature 2016-2021).

- **Municipalité**

La Municipalité a tenu 43 séances durant l'exercice 2016.

- **Représentations**

La Commune de Borex a été régulièrement représentée par sa Municipalité dans les réunions suivantes :

- Assemblée des Syndics du District de Nyon

Convoquées à quatre reprises en 2016, le 10 mars à Arzier-le-Muids, le 30 juin à Coppet, le 15 septembre à Gland, le 24 novembre à Perroy, présidées alternativement par Mme le Préfet Chantal Turin et M. le Préfet Jean-Pierre Dériaz, les sujets suivants ont été traités :

10.03

- . Gestion des déchets.
- . Gestion des autorisations de tabac.
- . Information sur les comptes communaux, budgets, arrêtés d'imposition, plafond d'endettement et cautionnement.
- . Accueil des migrants, rapport intermédiaire du groupe de travail.
- . Informations sur le programme Easyvote.

30.06

- . Nominations des membres des commissions intercommunales du district de Nyon pour la législature 2016 – 2021 et calendrier 2016.
- . Rappel de début de législature sur le fonctionnement des autorités communales.

15.09

- . Présentation de l'Association Pro-Jet sur le pôle d'insertion socio-professionnelle de la Côte, par M. Svend Lehman.
- . Révision de la LATC : consultation – rapport du groupe de travail – M. P.-A. Schmidt, Syndic de Mies ; présentation du projet de manifeste.
- . Plafond d'endettement et de cautionnement ; rôle des communes.
- . Fête de la vigne des 30.09 et 01.10 à Nyon ; appel au soutien de l'association organisatrice.
- . Aide-mémoire pour les Autorités vaudoises ; édition du SCL, mise à jour de mars 2017.
- . Rappel du rôle des communes dans l'application de l'art 50 de la loi sur les Auberges et débits de boissons (LADB), et plus particulièrement en ce qui concerne les « Happy Hours » organisées dans certains établissements.

24.11

- . Présentation de l'Union des communes vaudoises (UCV) et de l'Association de communes vaudoises (AdCV) sur leurs prises de positions respectives par rapport à la nouvelle Loi sur l'aménagement du territoire (LAT) et la révision de la péréquation.
- . Police cantonale du commerce, responsabilités et devoirs des Communes ; présentation de M. Albert von Braun, Chef de la Police du commerce et M. Frédéric Rérat, Juriste.
- . Communication des Préfets et du Conseil Régional.

- Groupement des Syndics Asse et Boiron

Les syndics du groupement Asse et Boiron se sont réunis à quatre reprises pour traiter des différents sujets concernant les neuf communes du groupement (le 17 février à Borex, le 19 mai à Chésereux, le 07 septembre à Crassier, le 16 novembre à Eysins). Les sujets suivants ont été abordés :

17.02

- . Desserte des villages du bassin versant Asse-et-Boiron par les transports publics nyonnais (TPN) : Poursuite de l'étude afin d'améliorer ce service (desserte de Tranchepied).
- . Règlement sur le subventionnement des études musicales : Etablissement et mise en application de ce règlement sur le plan communal.
- . Révision des statuts de l'AIAB ; procédure et implication des communes.
- . Participation financière à l'abattoir régional à Aubonne.
- . Demande de contribution au soutien financier de Nyon Région Télévision (NRTV).

19.05

- . Désignation des délégués du groupement Asse et Boiron aux Associations, Conseils de fondation et d'Administration.
- . Représentation des Communes Asse et Boiron au sein du Comité de Direction du Conseil régional.
- . Organisation du rallye pédestre Asse et Boiron 2016.
- . Projets d'investissements dans les communes.

07.09

- . Service de protection juridique pour les communes ; présentation de Monsieur Laurent Duciel, responsable de la protection juridique pour les communes chez AXA-ARAG.
- . Méthodes de désherbage sans herbicide dans les espaces publics..
- . Règlementation de l'usage des drones sur le plan communal.
- . Introduction d'un système de « cartes à gratter » pour le stationnement journalier sur les espaces réglementés (Borex, Eysins, Gingins et Crassier).
- . Opportunité du lancement d'un projet de fusion à six communes ?
- . AIAB : Postulat de M. Jean-Robert Bettens (Grens) ; retour d'information sur la séance de la commission chargée de rapporter sur cet objet.
- . Dispositif d'investissement solidaire de la région nyonnaise – DISREN ; revue des projets d'envergure, susceptibles d'obtenir un soutien du Conseil Régional.
- . Vente des objets immobiliers construits sur des biens-fonds soumis à DDP (Droit Distinct et Permanent de superficie).

16.11

- . Convention relative à la répartition des frais liés aux cultes et à la vie paroissiale de la Paroisse de la Dôle.
  - . Révision des statuts de l'AEE.
  - . Fusion des communes Asse et Boiron – annonce officielle de l'abandon de ce projet via un TM selon demande d'un conseiller communal (Borex).
  - . Déchetterie intercommunale de Signy ; demande d'autorisation pour un service de ramassage et de dépôt des déchets récoltés par une entreprise privée à la déchetterie.
- Association de Communes vaudoises (AdCV)

Convoquée quatre fois en assemblée (le 17 mars à Gingins, le 09 juin à Crans-près-Céligny, le 29 septembre à Jouxens-Mésery et le 1<sup>er</sup> décembre à Saint Prex), l'AdCV a traité les thèmes suivants :

17.03

- . Point de la situation sur la mise en œuvre de la LAT dans le canton de Vaud, présenté par Me Jacques Haldy, avocat, professeur de l'Unil et député au Grand Conseil.
- . Réforme de la péréquation ; position de l'AdCV face aux intentions du C.E.
- . RIE III vaudoise, votation du 20.03.2016.

09.06

- . Comptes 2015.
- . Rôle et implication des communes dans les soins à domicile ; présenté par M. Jean-Jacques Monachon, Directeur général de l'AVASAD.

29.09

- . Politiques publiques : la délicate pesée d'intérêts ; sujet présenté par Mme la conseillère d'Etat Mme J. De Quattro.

01.12

- . Redéploiement de la politique de subventionnement de la FAJE dès 2017 ; présenté par M. Gérald Cretegnny, Président du Conseil de Fondation.
- . Budget 2017.
- . Présentation du séminaire de gestion participative aux porteurs d'enjeux par « Sociolution GmbH ».

- Autres Associations

AEB	Association intercommunale pour l'épuration des eaux du Boiron
AEE	Association intercommunale enfance et école Asse et Boiron
AIAB	Association intercommunale Asse et Boiron
ACPT	Association intercommunale pour l'exploitation d'un couvert régional à plaquettes et bois énergie, situé sur la Commune de Trélex
SDIS	Association intercommunale en matière de défense incendie et de secours
SADEC	Société anonyme pour le traitement des déchets de la Côte
ORPC	Organisation régionale de la protection civile du District de Nyon
ARAS	Association régionale pour l'action sociale du District de Nyon
STI	Service Technique Intercommunal
SANE	Syndicat d'arrosage de Nyon et environs
GHOL	Groupement hospitalier de l'ouest lémanique
CET	Conseil d'établissement
	Déchetterie Intercommunale de Signy
	Ecole de musique de Nyon
	Fondation la Côte
	Clinique dentaire scolaire itinérante du District de Nyon
SDB	Société de développement de Borex
	Amicale des pompiers de Borex

## • Conseil régional

Notre commune a été représentée jusqu'en juin 2016 (fin de la législature 2011-2016) par Mme G. Genoud, au Conseil Intercommunal et M. Boris Vetsch, au Comité de Direction. Depuis juillet 2016, avec l'entrée en vigueur des nouveaux statuts, un délégué supplémentaire, issu du Conseil communal, a été nommé. Ainsi la délégation de la commune de Borex est désormais composée de trois membres, soit Mme G. Genoud et M. J.-L. Vuagniaux, représentants de l'exécutif communal et de M. Gérard Mury, représentant du Conseil Communal.

En 2016, 20 préavis ont été présentés et acceptés. Soit, pour la législature 2011-2016 : préavis n° 61-2016 à 72-2016 et, pour la législature 2016-2021 : préavis n° 01-2016 au 09-2016.

### - Organisation

- Préavis 01-2016 Autorisation générale de plaider pour la législature 2016-2021.  
Préavis 02-2016 Compétence du Comité de Direction d'engager des dépenses imprévisibles, exceptionnelles et urgentes pour la législature 2016-2021.  
Préavis 05-2016 Sortie de la Commune de Commugny du Conseil Régional.  
Préavis 07-2016 Budget 2017.  
Préavis 09-2016 Demande de crédit de CHF 75'000.- pour l'aménagement des nouveaux locaux du Conseil régional.  
Préavis 68-2016 Comptes 2015.  
Préavis 69-2016 Demande de crédit de CHF 250'000.- pour un poste de coordinateur tourisme de nature dans le cadre d'un programme de développement quinquennal.  
Préavis 70-2016 Révision des statuts du Conseil régional du District de Nyon de compétences du Conseil intercommunal.  
Préavis 71-2016 Révision des statuts du Conseil régional du District de Nyon de compétences du Conseil Intercommunal.  
Préavis 72-2016 Détermination du nombre de membres du Comité de direction pour la législature 2016-2021.

### - Transports publics

- Préavis 08-2016 Participation de CHF 72'000.- TTC sur le fonds TP affecté pour le réaménagement de l'arrêt de bus Mont-sur-Rolle, « La Ferme » (ligne CarPostal 10.840) et à la participation aux frais de communication.  
Préavis 65-2016 Demande de crédit de CHF 50'000.- pour étudier l'opportunité de renforcer l'offre de transports publics nocturnes dans le district de Nyon.  
Préavis 66-2016 Contribution de CHF 66'000.- sur le fonds régional TP pour l'expérimentation de la nouvelle ligne des Transports Publics Genevois – « U », l'amélioration de l'offre de la ligne touristique CarPostal 10.723 et la participation aux frais de communication.  
Préavis 67-2016 Participation de CHF 90'000.- TTC du fonds régional TP affecté pour le réaménagement de l'arrêt de bus Saint-George, Côte Malherbe (lignes CarPostal 10.720 et 10.723) et la participation aux frais de communication.

### - Territoire

- Préavis 04-2016 Demande de crédit de CHF 90'000.- TTC pour une contribution à des travaux ferroviaires sur la plateforme d'Eysins et pour une étude de marché pour les plateformes rail/routes régionales (Eysins et relocalisation de la Ballastière).  
Préavis 61-2016 Approbation du Plan directeur régional du district de Nyon – volet opérationnel.

### - Environnement

- Préavis 63-2016 Demande de crédit de CHF 135'000.- pour le cofinancement du réseau agro-écologique Cœur de la Côte.  
Préavis 64-2016 Demande de crédit de CHF 165'000.- pour la participation du Conseil régional à la mise en œuvre du Contrat corridors biologiques Lac-Pied du Jura.

### - Grand Genève

- Préavis 03-2016 Dépôt auprès de la Confédération du Projet d'agglomération de 3<sup>ème</sup> génération du Grand Genève.  
Préavis 62-2016 Contribution de CHF 75'000.- pour la participation 2016 au Grand Genève.

- **Statistique naturalisation**  
*un record cantonal de naturalisations en 2016*

Avec le temps, les personnes de nationalité étrangère qui remplissent les critères de durée de résidence minimum pour pouvoir se naturaliser sont toujours plus nombreuses. La procédure ordinaire exige en effet un séjour d'au moins douze ans en Suisse, les années comprises entre les âges de dix à vingt ans comptant double.

On rencontre de plus en plus de candidats potentiels à la naturalisation au sein de la population étrangère résident en Suisse, avec parmi eux une grande part de personnes de deuxième et de troisième génération, nées et formées en Suisse.

Le nombre élevé d'acquisitions de la nationalité suisse en 2016 est aussi lié à des raisons politiques et législatives. La votation du 09 février 2014 sur l'initiative contre l'immigration de masse a été suivie par une hausse des dépôts de candidatures de naturalisation. Il est à prévoir que cet effet se poursuive en 2018 et 2019.

A l'heure actuelle, on observe que le nombre de personnes qui déposent une demande de naturalisation, augmente, cela en anticipation de la révision de la loi sur la nationalité qui entrera en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2018. La nouvelle Loi prévoit en effet des conditions d'octroi plus strictes.

- **Population Suisse et étrangère résidente au 31 décembre 2016**

	Borex	District de Nyon	Canton (309 communes)
Population au 31.12.2016 (nb hab.)	1'099	96'093	778'251
Variation annuelle en valeur absolue (nb. hab.)	50	1'330	10'754
Variation annuelle (%)	4.8	1.4	1.4
Variation annuelle moyenne de 2012 à 2016 (%)	5.0	1.5	1.5

En 2016, notre Administration communale a comptabilisé : 3 demandes de nationalité suisse dans le canton de Vaud / 4 octrois de Bourgeoisie de Borex / 4 acquisitions de nationalité suisse

- **Personnel Communal**

Pas de changement au sein de notre équipe communale en 2016 qui est formée de quatre personnes représentant un taux d'occupation de 2.8 ETP. Ainsi, deux secrétaires municipales, Mmes C. Hassler et G. Boulenaz, un boursier, M. M.-H. Berlie et un employé polyvalent (entretien extérieur et conciergeries) M. J. Dancet sont employés par la commune.

- **Manifestations et vie associative**

- Inauguration du quartier du Clos des Alisiers

Le samedi 16 avril 2016, une inauguration du quartier des Alisiers et des aménagements publics liés à ce quartier a regroupé 250 personnes à l'abri d'une cantine, louée à cette occasion, sur le parking en Pétaney. La Coopérative Cité-Derrière, la Commune de Borex, les entreprises et la population ont ainsi célébré la fin d'un long processus ayant abouti à la naissance d'un nouveau quartier au cœur de notre village.

Ainsi, ce ne furent pas moins de septante logements répartis dans les cinq bâtiments, une nouvelle salle communale, une place de jeux, un parking communal ainsi que des aménagements routiers et piétonniers qui furent formellement inaugurés par nos autorités ce jour-là dans une ambiance sympathique et conviviale.

- Célébration des 25 ans du fond suisse pour le paysage et du réseau écologique paysage « La Frontière »

Lors de cet événement, organisé le 8 novembre 2016 par la commune sur sa parcelle du Saugeau, avec l'active participation de son exploitant, ont été plantés 25 chênes reliés par un cordon boisé. Cet alignement d'arbres majeurs a été mis en place avec le soutien du réseau écologique régional La Frontière, dans le cadre du 125<sup>ème</sup> anniversaire du fond Suisse du paysage. Avec l'objectif d'améliorer l'aspect paysager à l'entrée Nord de notre village et de bénéficier dans quelques années d'un effet brise-vent lors de la formation de congères sur la route de Tranchepied, cette manifestation a permis

d'affirmer la volonté de notre commune d'être active dans les réalisations initiées par le réseau écologique en incitant les partenaires à protéger les paysages ruraux par la création d'espaces où faune et flore peuvent se développer dans le respect de la nature.

- Société de développement de Borex

En 2016, la Société de développement de Borex a organisé plusieurs manifestations pour notre population, dont :

Janvier	Vœux pour la nouvelle année 2016.
Février	Soirée jeux.
Mars	Soirée jeux, fête du printemps.
Avril	Soirée jeux, inauguration du quartier le Clos des Alisiers.
Juin	Euro foot, sortie des aînés, solstice d'été.
Juillet	Euro foot.
Septembre	Sortie des jeunes, soirée jeux.
Octobre	Halloween.
Novembre	Soirée jeux, loto pour enfants.
Décembre	Noël des enfants avec venue du Père Noël, Noël des aînés, marrons et vin chaud, Solstice d'hiver.

- L'Amicale des pompiers de Borex

L'Amicale des pompiers a organisé la 33<sup>ème</sup> Foire de Borex le 04 septembre 2016.

## FINANCES

Conformément à l'art. 35b du Règlement sur la comptabilité des Communes, la Municipalité a mandaté le réviseur externe MCD Fiduciaire pour vérifier la comptabilité, les comptes de fonctionnement et le bilan. Le rapport du vérificateur a été remis à la Commission de gestion du Conseil communal. Il est annexé au présent préavis.

a) Suivi des observations et remarques des années précédentes

Le rapport de la Commission de gestion ainsi que celui de la Fiduciaire concernant l'exercice 2015 ne comportait aucune remarque ou modification que la Municipalité aurait dû reporter ou exécuter pour l'exercice 2016.

b) Commentaires

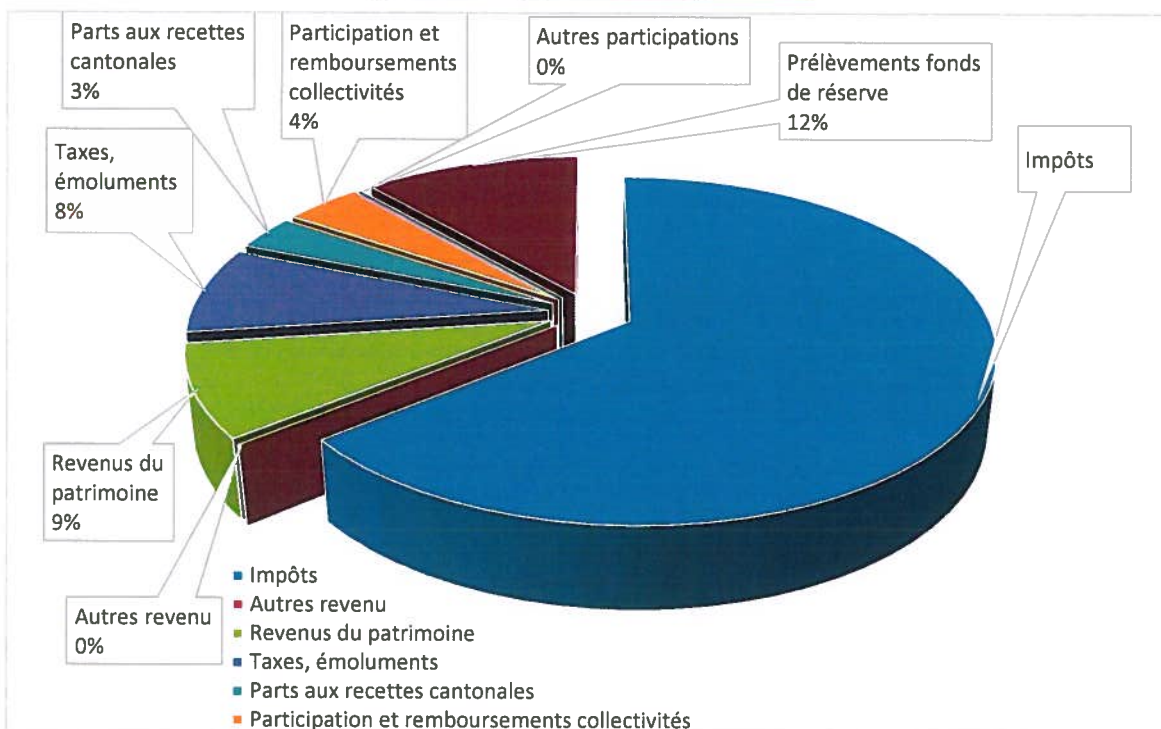
Les recettes de la Commune se montent à (arrondi) CHF 6'526'696.- contre des charges de CHF 6'756'781.- laissant ressortir un excédent de charges de CHF 230'085.- après attributions et prélèvements aux fonds de réserves alors que le budget 2016 prévoyait un excédent de charges de plus de CHF 344'431.-.

Ci-après, quelques commentaires généraux sur l'exercice écoulé ; des explications plus détaillées, par compte, ont été insérées dans le fascicule des comptes 2016 annexé au présent préavis ainsi que dans les rubriques par dicastères dans le présent rapport.

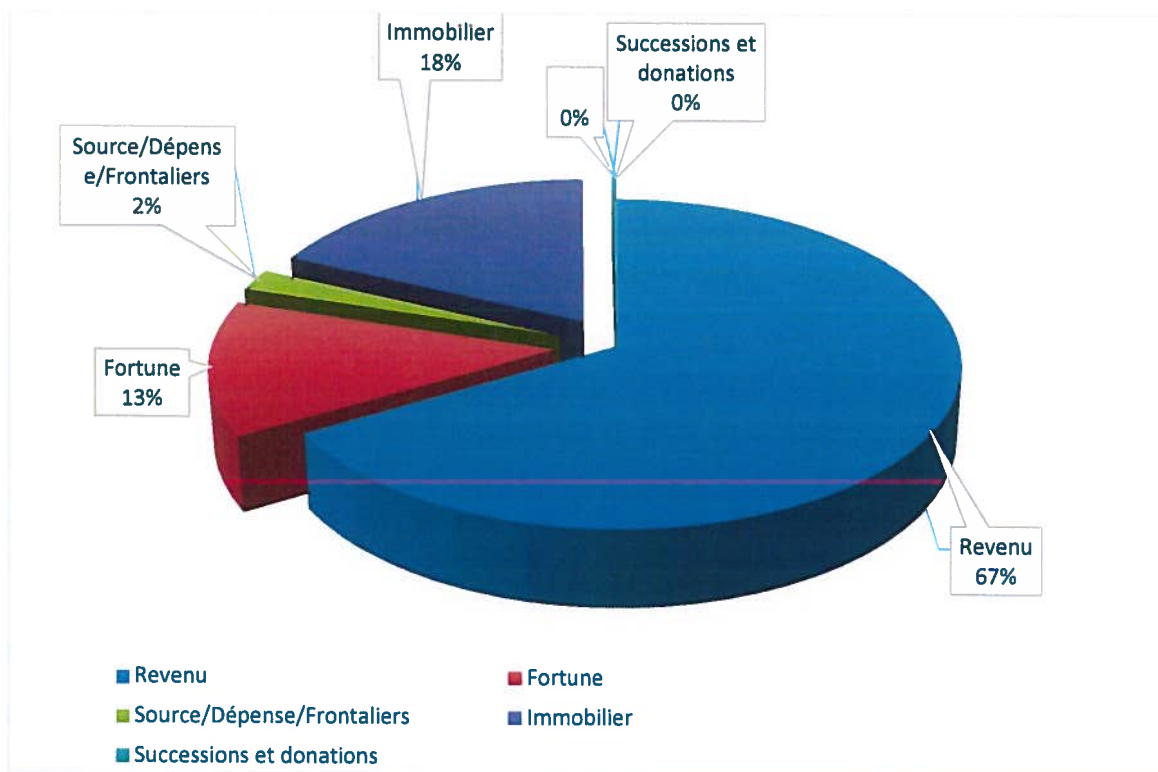
c) Les Recettes

Les principales recettes communales sont toujours générées par les rentrées fiscales qui représentent 64% des recettes communales. Une stabilisation des rentrées fiscales est observée cette année, le montant total des rentrées fiscales s'élève à 4.3 MCHF contre 4.24 CHF en 2015

### Répartition des revenus 2016 par nature

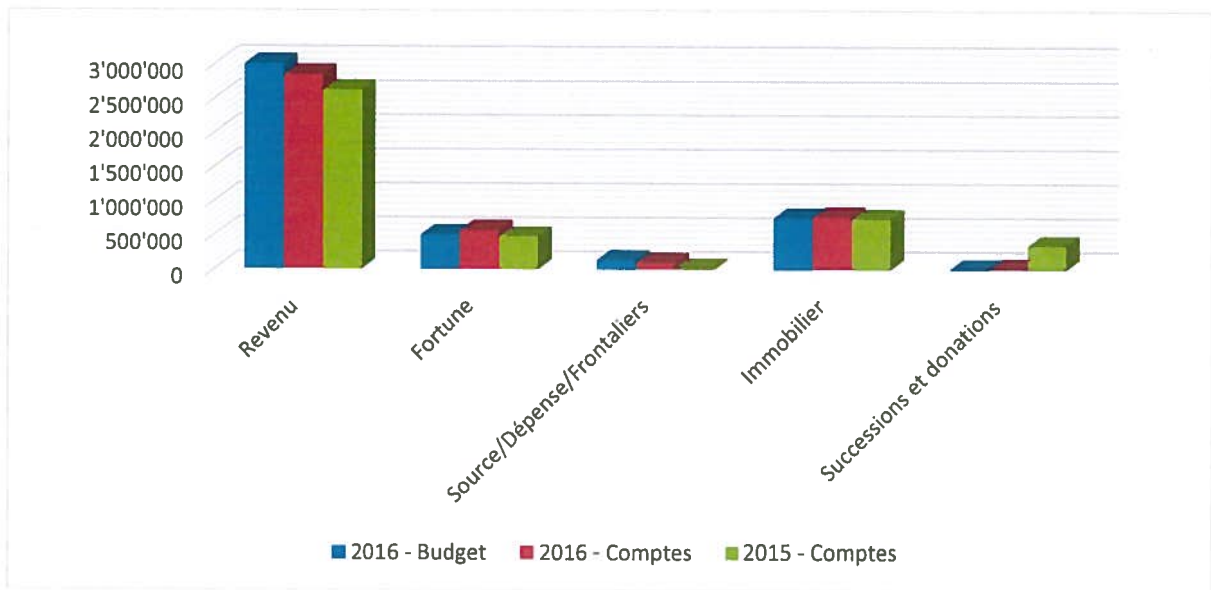


### Répartition des rentrées fiscales, 4.3 MCHF





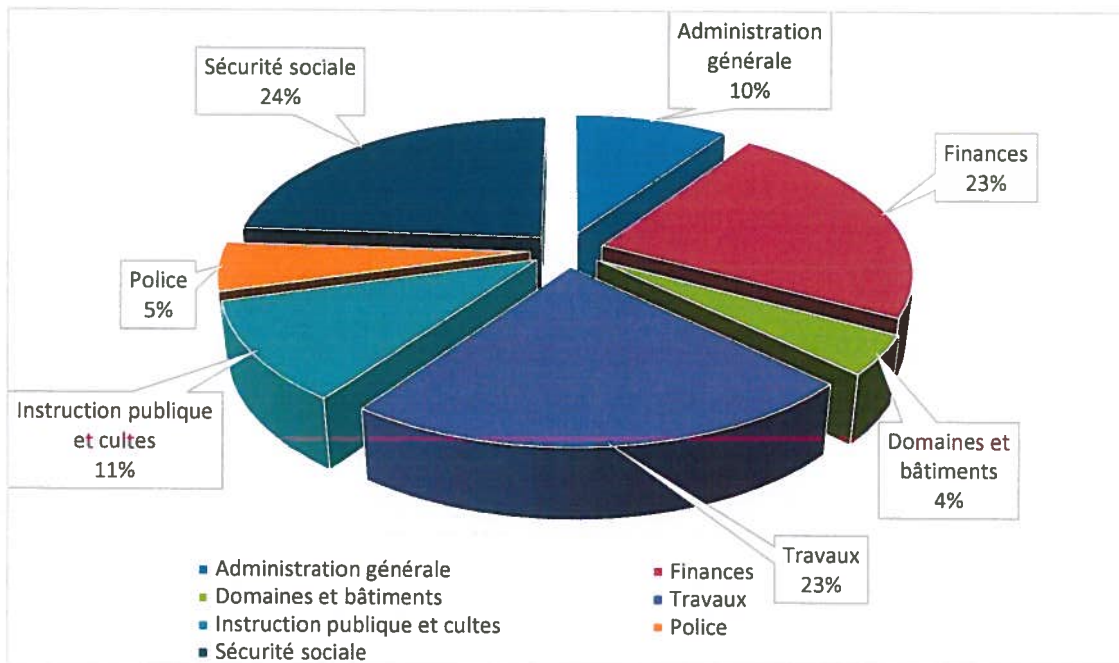
### Evolution des rentrées fiscales entre 2015 – le budget 2016 et l'exercice 2016



#### d) Les Charges

Les charges directement dépendantes de l'action de la Municipalité font systématiquement l'objet d'une attention particulière.

#### Répartition des charges 2016 par service



e) Préavis d'investissement

• **Préavis votés en 2016 (législature 2011-2016)**

**45-2016** – Demande de crédit pour un montant de CHF 35'000.- destiné à l'acquisition d'une ½ part de la balayeuse de la Commune de Crassier.

**47-2016** – Demande de crédit d'un montant de CHF 318'000.- destiné à financer la réfection de la route de Tranchepied entre le chemin du Saugeau et la limite communale avec Crassier.

**49-2016** – Demande de crédit de Frs 743'000.- destiné à financer le réaménagement de la Route du Village et du début de la route de Signy.

**50-2016** – Demande de crédit de Frs 213'800.- destiné à financer l'aménagement d'un trottoir le long de la route de Tranchepied entre le chemin du Jaillet et le chemin du Saugeau

• **Préavis voté en 2016 (législature 2016-2021)**

**07-2016** – Demande de crédit d'un montant de CHF 196'000.- pour l'élaboration du dossier de révision du plan général d'affectation et de son règlement (PGA/RPGA).

*Ces préavis sont commentés dans les rubriques correspondantes du présent rapport.*

• **Préavis clôturés en 2016 :**

**38-2015** – Demande de crédit de Frs 162'000.- destiné à l'équipement de la Salle communale polyvalente du Clos les Alisiers – clôturé à CHF 166'109.30, soit un dépassement de CHF 4'109.30.

**42-2015** – Demande d'un crédit de CHF 35'650.- destiné au remplacement de la lame à neige communale – clôturé à CHF 35'150.-, soit un minus de CHF 500.-.

**45-2016** - Demande de crédit pour un montant de CHF. 35'000.- destiné à l'acquisition d'une 1/2 part de la balayeuse de la Commune de Crassier – clôturé à CHF 35'000.-.

Globalement ce sont plus de CHF 1'500'000.- qui ont été consacrés à l'amélioration ou à la création d'infrastructures communales en 2016. En plus des liquidités communales disponibles, les fonds de réserves constitués les années précédentes ont été consommés pour y faire face.

f) Evolution des principaux chiffres-clés entre 2016 et 2015

	2016		2015	
<b>Valeur du point d'impôt (source BDI)</b>	CHF	74'435.00	CHF	74'661.00
<b>Valeur du point d'impôt par habitant</b>	CHF	66.82	CHF	71.17
<b>Point d'impôt affecté</b>				
Facture sociale :		16.31		29.81
Péréquation nette :		18.73		17.39
<b>Marge d'autofinancement</b>	CHF	-247'295.00	CHF	1'108'834.00
<b>Endettement net par habitant</b>	CHF	2'427.00	CHF	2'103.00
<b>Cautionnement – AIAB</b>	CHF	3'745'416.50	CHF	3'408'747.40

### g) Autres postes du bilan

Les différents investissements votés ces dernières années ont :

- généré une baisse des liquidités (ne pas oublier également l'impact de la facture sociale).
- permis de consommer les fonds de réserves constitués les exercices précédents.
- impacté le niveau d'endettement à la hausse avec toutefois un taux moyen des intérêts très faible.

## DOMAINES ET BATIMENTS

- **Salle communale « Les Alisiers »**

### Répartition du nombre de locations :

- Habitants du village de Borex	24
- Habitants hors village de Borex	06
- Administration et Conseil communal	11
- Société de Développement de Borex	17
- Assemblée générale – Sociétés locales de Borex	02
- Assemblée générale – PPE de Borex	04
- Associations Intercommunales	08
Total	72

- **Baux à ferme**

La commune possède 3 terrains agricoles situés au Saugeau, aux Combes et Au Nant pour une surface totale d'environ 7 ha. Les Baux de ces terrains loués aux agriculteurs de la commune sont arrivés à échéance le 30 septembre 2016. Ils ont été renouvelés pour une durée de 6 ans, soit jusqu'au 30 septembre 2022.

- **Association Intercommunale pour l'exploitation d'un couvert régional à plaquettes et bois d'énergie situé sur la commune de Trélex (ACPT)**

L'ACPT s'est réunie deux fois en assemblée générale en 2016 (juin et décembre). Cette Association utilise le bois de notre région pour produire les plaquettes nécessaires au chauffage à distance – exemple : Piscine de Chésereux - et contribue ainsi indirectement à l'entretien de nos forêts.

## TRAVAUX PUBLICS, ROUTES, ENVIRONNEMENT, URBANISME

- **Urbanisme**

Le Conseil communal a adopté, dans séance du 03 octobre 2016, le préavis n° 07-2016 – demande de crédit d'un montant de CHF 196'000.- pour l'élaboration du dossier de révision du plan général d'affectation et son règlement (PGA/RPGA).

- **Entretien des routes**

Le 15 février 2016, le Conseil communal a adopté le préavis 45-2016 « Demande de crédit pour un montant de CHF 35'000.- destiné à l'acquisition d'une 1/2 part de la balayeuse de la Commune de Crassier ». La municipalité a résilié le contrat de balayage avec la Société Cabalaie.com au 31.12.2015. Depuis mi-février 2016 les Communes de Borex et de Crassier exploitent en commun la balayeuse intercommunale depuis que Borex a acquis la moitié de la valeur de la machine. Ceci permet à notre employé communal d'intervenir de manière adéquate selon les besoins des différents secteurs routiers.

- **Dossier RO1601 – Au Village - Signy**

Le 25 avril 2016 le Conseil communal a adopté le Préavis 49-2016 « Demande de crédit d'un montant de CHF 318'000.- destiné à financer la réfection de la route de Tranchepied entre le chemin du Saugeau et la limite communale avec Crassier ». Les travaux de réfection de la route du Village et de la route de Signy ont débuté le lendemain de la Foire de Borex, soit le lundi 5 septembre 2016. La canalisation d'eau potable a été changée par les SI de Nyon ; des trottoirs ont été aménagés de part et d'autre de la chaussée. En fin d'année, le centre du village a été terminé et prêt à recevoir le tapis final. La route a été fermée au trafic de transit à la grande satisfaction des habitants du centre. Les travaux se poursuivent en 2017 pour les embranchements en direction de Nyon et de Signy.

- **Dossier RO1602 – route de Tranchepied**

Le 15 février 2016, le Conseil communal a adopté le préavis 47-2016 « Demande de crédit d'un montant de CHF 318'000.- destiné à financer la réfection de la route de Tranchepied entre le chemin du Saugeau et la limite communale avec Crassier ». Les travaux de réfection de la route de Tranchepied depuis le Saugeau jusqu'à la limite territoriale avec la commune de Crassier ont débuté début mai 2016. Une stabilisation en place et la création de banquettes stabilisées ont été réalisées. Une canalisation pour la reprise des eaux pluviales a été construite sous la banquette Ouest. Les travaux de finition des banquettes et l'engazonnement sont prévus pour le printemps 2017, en corrélation avec les mouvements de terre prévus le long du trottoir de Tranchepied.

- **Dossier RO1603 – trottoir de Tranchepied**

Le 25 avril 2016 le Conseil communal a adopté le préavis 50-2016 « Demande de crédit de Frs 213'800.- destiné à financer l'aménagement d'un trottoir le long de la route de Tranchepied entre le chemin du Jaillet et le chemin du Saugeau ». Les travaux de construction du trottoir ont commencé courant novembre 2016 et se sont terminés en fin d'année, restent à réaliser en 2017, la pose des bornes lumineuses et l'ensemencement des raccords avec la PPE «Borex-Soleil». Ces travaux ont pu être réalisés sans emprise sur le domaine privé.

- **Jardin du Souvenir**

Le montant de CHF 25'000.- a été prévu au budget 2016 pour l'aménagement d'un jardin du souvenir dans la zone Sud-Ouest à l'entrée de notre cimetière intercommunal. La commune de Crassier a fait de même. Les travaux se sont déroulés en mai et en juin 2016. Le nettoyage des deux tombes inconnues et la remise en état de la place de service et d'entretien ont également été effectués. L'aménagement du jardin du souvenir proprement dit comprend les installations d'une fontaine, d'une urne en plein air, d'une place en gravier, de plantations diverses et de deux bancs. L'ensemble est encadré par deux petites prairies fleuries. Le dallage devant le crématorium a été remplacé.

- **Place de jeux « Pétaney »**

L'année 2016 a été la première année d'exploitation complète de la place de jeux publique en Pétaney, terminée fin 2015. Malgré son esthétisme, quelques défauts de conception ont été constatés à l'usage, notamment le sol en gravier peu pratique, le manque d'ombre et d'eau potable pour les usagers. Ces défauts seront corrigés en 2017.

- **Police des constructions**

Cette année encore, la Municipalité a poursuivi sa collaboration avec le Service Technique Intercommunal (STI) dans le cadre de la gestion technique des dossiers relatifs à la Police des constructions ainsi qu'à la surveillance des chantiers.

Délivrés en 2016	Enquête publique CAMAC)	Dispensé d'enquête publique (selon art. 72d RLATC)
Permis de construire	3	11
Permis d'habiter ou d'utiliser	10	11

- **Voirie**

La Société Anonyme pour le traitement des déchets de la Côte (SADEC) s'est réunie 2 fois en 2016. Cette Société, dont fait partie la Commune de Borex, soutient les Communes membres dans l'élimination de leurs déchets.

→ Déchetterie Intercommunale de Signy-Avenex

Le Comité de la Déchetterie Intercommunale, présidée par notre Municipale, Mme Gabrielle Genoud, a tenu séance 4 fois en 2016. Deux installations ont été faites dans l'enceinte de la déchetterie, soit celle d'un container phytosanitaire pour les produits toxiques ainsi qu'un extincteur extérieur. Un escabeau a été posé afin de sécuriser l'accès de la benne à papier.

→ Ramassage des ordures ménagères (sac taxé)

Le ramassage des ordures ménagères est effectué les mardis matin par l'entreprise Odelet Transports SA.

En 2016, les ordures ménagères collectées sur notre commune, représentant un total de 158.56 tonnes ont été acheminées, de janvier à mi-août, à l'usine d'incinération des Cheneviers (GE) (96.03 tonnes) puis à l'Usine Tridel à Lausanne (62.53 tonnes).

## **ASSAINISSEMENT**

- **Association d'Épuration des eaux du Boiron (AEB)**

La commune de Borex est membre de l'Association d'Épuration des eaux du Boiron, laquelle gère le réseau d'eau usées des communes de Borex, Grens, Signy, Arnex et Eysins. Le réseau de l'association est raccordé à celui de la Commune de Nyon qui facture les m<sup>3</sup> traités à L'AEB. L'ensemble de la facture est réparti entre les communes selon une clé de répartition qui prend en compte le nombre d'habitants ou d'équivalents-habitants raccordés (collectivités publiques, écoles par ex...).

L'AEB, dans son ensemble, recense 5'186 équivalents-habitants, dont 1'263 pour le compte de Borex. En 2016 la part de Borex s'élève à CHF 123'659.87 soit 97.90 par équivalent-habitant.

Depuis plusieurs années, les Communes membres s'engagent à consacrer un montant de leur budget ordinaire pour l'entretien de leur réseau et les contrôles de raccordement afin de limiter au maximum la présence d'eau claire dans le réseau.

En 2016 nous avons procédé au contrôle du quartier du Chanellet.

L'AEB est active dans l'étude portant sur la réalisation d'une station d'épuration régionale (STEP) pour le traitement des micros-polluants.

Des études sont en cours pour la construction d'une STEP régionale à Gland. Borex est tributaire de la décision de Nyon de transformer sa STEP aux normes ou de se raccorder à la nouvelle STEP à Gland. Dans l'intervalle chaque habitant en Suisse paie une taxe annuelle jusqu'à ce qu'il soit raccordé à une STEP conforme à l'exigence de traitement des micros polluants

- **SANE**

La commune est membre du Syndicat d'arrosage SANE, dont la mission est de pomper de l'eau dans le lac Léman et de la distribuer par le réseau à ses membres pour l'arrosage des cultures. Une Toche (terrain communal) est arrosable.

- **Eau – épuration - PGEE**

Le 13 juin 2016, le Conseil communal a adopté le préavis 51-2016 « Adoption de la nouvelle version de la concession, adaptée suite aux modifications de la loi cantonale sur la distribution de l'eau (LDE) au nouveau règlement communal sur la distribution d'eau de la commune de Nyon »

La Commune de Borex a mandaté depuis de nombreuses années les SI de Nyon pour construire et exploiter le réseau de distribution d'eau potable sur le territoire de la commune. Cette nouvelle concession tient compte du nouveau règlement sur la distribution de l'eau de la Ville de Nyon suite à l'évolution législative cantonale.

## FORMATION, JEUNESSE, CULTURE, EGLISE

### INSTRUCTION PUBLIQUE

- **Etablissement scolaire Elisabeth de Portes**

Nous avons une très bonne collaboration avec Monsieur Philippe Ducommun dit Boudry, Directeur de l'Etablissement scolaire Elisabeth de Portes (ESEP).

- **Réseau Asse et Boiron**

Lors du Conseil Intercommunal de septembre, la commission de gestion ainsi que plusieurs Conseillers ont demandé au CoDir de revoir sa politique de subventionnement et tarifaire. La politique revue sera communiquée début 2017.

- **Unité d'accueil pour écoliers (UAPE)**

Depuis la rentrée scolaire 2015/2016, l'UAPE Asse et Boiron est également ouverte le mercredi. Elle peut accueillir, par jour, 204 enfants à midi et 144 enfants le soir. Pour la pause de midi, il y a quelques places vacantes dans certaines structures, selon les jours de fréquentation. Par contre, pour l'accueil du soir, des places restent disponibles dans chaque structure. Néanmoins, toutes les demandes ne peuvent pas être satisfaites, car les demandes des parents ne correspondent pas toujours aux disponibilités.

Au 31 décembre, le taux de fréquentation est de 93% pour l'accueil de midi, de 42% pour l'accueil de l'après-midi et de 82% pour l'accueil du soir. Le personnel de l'UAPE est composé d'une responsable pédagogique et de son adjointe, d'une secrétaire, de 7 éducatrices, de 3 assistantes socio-éducatives, de 2 auxiliaires, de 4 stagiaires, de 9 monitrices et d'un apprenti.

- **Crèches**

Pour mémoire, le cadre de référence pour l'accueil collectif de jour préscolaire spécifie que les enfants doivent être pris en charge selon un taux d'encadrement éducatif global, soit : 1 personne encadrante présente pour 5 enfants présents, de la naissance jusqu'à l'âge de 18 ou 24 mois (bébés) ; 1 personne encadrante présente pour 7 enfants présents âgés de 18 ou 24 à 30 ou 36 mois (moyens) ; 1 personne encadrante présente pour 10 enfants présents âgés de 30 ou 36 mois à l'âge d'entrée à l'école obligatoire (grands).

#### *La Galiote, Eysins*

La crèche dispose de 22 places, soit 5 bébés, 7 moyens et 10 grands.

Durant la fermeture d'été, différents travaux d'améliorations ont eu lieu, notamment la suppression du bar, le changement des sols, l'achat de nouveau mobilier intérieur et extérieur ainsi que la sécurisation de l'accès à la crèche par un système de fermeture de la porte d'entrée.

Au 31 décembre 2016, le taux d'occupation de la crèche est de 97%.

Le personnel de La Galiote est composé d'une directrice, deux éducatrices, deux assistantes socio-éducatives, une art thérapeute, une auxiliaire, deux apprentis, deux stagiaires et deux personnes chargées de la maintenance.

#### *Les Papillons, Crassier*

La crèche dispose de 44 places, soit 10 bébés, 14 moyens et 20 grands.

La crèche a été ouverte le 4 janvier 2016.

Au 31 décembre 2016, le taux d'occupation de la crèche est de 80%.

Le personnel des Papillons est composé d'une directrice, sept éducatrices, six assistantes socio-éducatives, un apprenti, trois stagiaires et une personne chargée de l'intendance.

- **Accueillantes en milieu familial (AMF)**

Les accueillantes en milieu familial sont toujours gérées par la Ville de Nyon par le biais d'une convention. La collaboration, tant avec la Ville de Nyon qu'avec la coordinatrice, est excellente.

- **Devoirs surveillés**

Depuis la rentrée de 2015, toutes les prestations sont facturées, indépendamment du fait que l'enfant fréquente ou non l'UAPE.

## **SECURITE PUBLIQUE**

- **Assistant de Sécurité Publique (ASP)**

M. Raphaël Falconnier, Assistant de Sécurité Publique, engagé en commun par les Communes de Borex – Crassier – Gingins et Eysins, le 02 novembre 2015, s'est assuré durant l'année 2016 des fonctions suivantes :

- Surveillance des parcs et promenades.
- Contrôle et dénonciation des stationnements illicites.
- Travail de proximité aux abords des établissements scolaires.
- Exécution de travaux liés à la police administrative et à la police du commerce.

Les quatre Communes membres de la convention ASP ont fait l'acquisition pour l'année 2016 d'un véhicule de fonction au logo des 4 communes ainsi que d'un téléphone portable. Le montant des recettes des amendes d'ordre est de CHF 16'766.75 pour l'ensemble des quatre communes.

- **Organisation régionale de la protection civile (ORPC)**

L'organisation de protection civile du District de Nyon est organisée en bataillon de 7 compagnies et compte 824 astreints. En 2016, 4'862 jours de services ont été effectués au sein de l'ORPC Nyon, soit une augmentation de 9% par rapport à l'année précédente.

Les activités de l'ORPC se divisent en trois catégories distinctes :

a) Instruction

L'instruction 2016 a représenté 3'457 jours (2'951 en 2015) de service répartis sur 65 journées non consécutives. Tous les cours sont également précédés de rapports préparatoires et de cours de cadres. Au total, l'instruction a mobilisé 1'170 personnes.

b) Interventions en faveur de la collectivité

Les interventions en faveur de la collectivité se répartissent sur des tâches liées au sport, aux animations culturelles et à l'appui de la gendarmerie dans les grandes manifestations.

L'ORPC intervient principalement pour le montage et le démontage de la patinoire éphémère de Nyon, pour les jardins en fête à Coppet, à l'occasion du Triathlon de Nyon et du semi-marathon de La Côte ainsi que pour la Désalpe à St-Cergue. Le point fort de l'année 2016 constitue clairement l'engagement de l'ORPC à l'occasion du Paléo. Les interventions en faveur de la collectivité ont représenté 1405 jours (1'000 en 2015) de service répartis sur 29 jours non consécutifs. Ces interventions ont mobilisé 328 personnes.

c) Intervention en situation d'urgence

Il n'y a pas eu d'intervention en situation d'urgence pour l'année 2016 (700 jours en 2015).

- **Service de défense incendie et de secours (SDIS)**

La Commune de Borex est membre de l'association intercommunale Service Défense Incendie Secours Nyon-Dôle. Les pompiers volontaires, habitant Borex, sont incorporés au DAP Bonmont basé à Gingins (Arnex, Borex, Crassier, La Rippe, Chésereux, Gingins). A la clôture de l'exercice 2016 la part de frais réels pour Borex est de 36'494.79 soit 34.79 par habitant.

## **AFFAIRES SOCIALES**

- **ARAS – Centre social régional (CSR)**

Le Centre Social Régional (CSR) a pour mission l'information et l'orientation de la population du district par rapport aux diverses prestations et institutions sociales régionales et cantonales. Il est également en charge de la délivrance des prestations du Revenu d'insertion (RI), système vaudois d'aide sociale régi par la Loi sur l'Action Sociale Vaudoise (LASV) du 2 décembre 2003. Ce dispositif offre aux ayants-droits des prestations financières destinées à garantir le minimum vital et des prestations d'appui social et d'insertion, dans le but de soutenir les bénéficiaires vers leur retour d'autonomie.

Six habitants de la Commune de Borex sont au bénéfice d'un revenu d'insertion (RI). Un dossier a été refusé. Le nombre de dossiers traités par le CSR par rapport à 2015 a subi une augmentation de 4.8% en 2016.

- **ARAS – Agences d'assurances sociales (AAS)**

Conformément au Règlement cantonal du 28 janvier 2004, les Agences d'assurances sociales ont pour mission de renseigner la population dans toute démarche concernant les droits et obligations en matière d'AVS/AI/APG/LVLAMal, ainsi que pour compléter et contrôler les demandes de subsides octroyés par l'Office vaudois de l'assurance maladie (OVAM).

Depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2016, un Centre Régional de Décision (CRD) en matière de PC Familles a été ouvert au sein de l'ASS de Nyon. En effet, les ASS étaient chargées jusqu'ici de renseigner et d'enregistrer les demandes de prestations complémentaires pour les familles (et de rentes-pont AVS), puis d'envoyer les dossiers pour décision à la Caisse cantonale de compensation. Sous l'impulsion du Département de la Santé et de l'Action Sociale, le dispositif délivrant ces prestations a été revu, laissant l'opportunité aux Régions d'ouvrir un CRD. Le CODIR de l'ARAS Nyon a fait ce choix, déterminant en matière de proximité des services à la population, et décidé d'ouvrir un tel centre à Nyon. Toutes les personnes du District sollicitant les PC Familles sont donc invitées à s'adresser à l'ASS Nyon, qui traite désormais le dossier dans son intégralité, de sa constitution à la décision d'octroi (ou de refus) de prestations.



Vu ce qui précède, nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre la décision suivante :

## Le Conseil communal de Borex

- Dans sa séance du 26 juin 2017 ;
- **Vu le préavis n° 15-2017** : « Exercice 2016 » – rapport de gestion et comptes;  
*Etabli sur les comptes au 31 décembre 2016.*
- Oûi le rapport de la commission de gestion ;
- Entendu que ce point a été régulièrement porté à l'ordre du jour ;

### DECIDE

1. **d'approuver**  
le préavis n° 15-2017 : « exercice 2016 » – rapport de gestion et comptes;
2. **d'accepter**  
le crédit complémentaire de CHF 4'109.30 pour l'équipement de la salle polyvalente du Clos des Alisiers – préavis n° 38-2015.
3. **d'approuver**  
les comptes de l'exercice 2016, tels que présentés.
4. **de donner décharge**  
à la Municipalité de Borex et au boursier de Borex de leur gestion pour l'exercice 2016.

Ainsi délibéré en séance de Municipalité, le 22 mai 2017 pour être soumis à l'approbation du Conseil communal de Borex.

AU NOM DE  
LA MUNICIPALITÉ DE BOREX  
Le Syndic J.-L. Yuagniaux      Le Secrétaire C. Hassler



Annexes :

- Comptes et bilan 2016
- Rapport de fiduciaire
- Plan d'investissement